



OFFROAD DRIVER ORGANISATION TELETHON 2 ET 3 DECEMBRE 2016



CONDUCTEUR :

NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 VILLE : C. POSTAL
 Email : TELEPHONE :

PASSAGER(S) :

NOM : PRENOM :
 NOM : PRENOM :
 NOM : PRENOM :

Les passagers transportés le sont sous l'entière responsabilité du conducteur ou propriétaire du véhicule

VEHICULE :

MARQUE : TITULAIRE C.G. :
 N° IMMAT. :
 N° ET Cie ASSURANCE : DATE ECHEANCE :

ENGAGEMENT TELETHON

60.00 € X€ personne(s) =€ Pour les deux jours
 35.00 € X€ personne(s) =€ Nocturne du vendredi
 35.00 € X€ personne(s) =€ Journée du samedi
TOTAL A PAYER :€

Engagement complété et signé à renvoyer avant le 27 novembre 2016

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION CORRECTEMENT REMPLI ACCOMPAGNE DU REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : OFFROAD DRIVER ADRESSE : OFFROAD DRIVER CHEZ GERARD CHANCEL 12 FAUBOURG DU PONT 30490 MONTFRIN

Sont admis tous les participants ayant souscrit au présent règlement et envoyé leur bulletin d'inscription et copie des documents désignés ci-dessus dans les délais prescrits. Tous les véhicules devront être conformes au code de la route, régulièrement immatriculés, assurés pour les dommages causés aux tiers et en parfait état de marche. Les conducteurs devront être titulaires du permis de conduire. Les organisateurs ou leurs mandataires ne sont pas responsables des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de la manifestation, ainsi que des vols ou désordres qui pourraient avoir lieu. Il est obligatoire d'être titulaire d'une responsabilité civile. Les participants circulent sous leur propre responsabilité et en signant leur bulletin d'inscription, ils s'engagent à ne pas se retourner contre les organisateurs ou leurs mandataires quelle qu'en soit la raison. Aucune réclamation ne sera admise. Les organisateurs ou leurs mandataires se réservent le droit de modifier le programme en cas de conditions météorologiques défavorables ; ceci afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure à tout moment le ou les participants dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la manifestation ou du respect de l'environnement. **Les participants s'engagent en outre à ne pas emprunter les chemins parcourus hors de cette manifestation. Le conducteur décharge les organisateurs ou leurs mandataires de toute responsabilité quelle qu'elle soit, en cas d'accident, besoin d'assistance, dépannage, de forces majeures ou autres, et déclare avoir pris connaissance du règlement.** Le seul fait de souscrire à la manifestation, implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. J'atteste avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du 4x4 conformément à l'article L 321-4 du code du sport.

Je certifie sur l'honneur ne pas être sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Date :

Lu et approuvé / signature